

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

M. J. DUFRÉNOY

A propos de la communication de M. Therme « Une application des méthodes économiques à la tarification des tabacs fabriqués »

Journal de la société statistique de Paris, tome 111 (1970), p. 41

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1970__111__41_0

© Société de statistique de Paris, 1970, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

A PROPOS DE LA COMMUNICATION DE M. THERME

« Une application des méthodes économiques
à la tarification des tabacs fabriqués »

par M. J. DUFRÉNOY

M. Malignac (*Jour. Soc. Statistique*, Paris, nos 10-11-12, oct.-nov.-déc. 1969, p. 235) regrette qu'il n'y ait pas un Haut-Comité d'Étude sur le tabac, qui pourrait « promouvoir » une étude de « Rationalisation des choix budgétaires » (R. C. B.) sur le coût et les avantages — au sens strictement financier du terme — sur la vente du tabac.

Une étude faisant le bilan économique et social pour une nation toute entière du phénomène tabac a été effectuée par Chauncey Starr, doyen de « School of Engineering and Applied Science, University of California, Los Angeles », dans le cadre d'une étude sur le « bénéfice social comparé au risque technologique » (*Science*, 165, pp. 1232-1238, 19 sept. 1969). Au sujet du « fumeur », le risque encouru par l'acte de « fumer » est évalué en fonction de la mortalité des fumeurs relativement à celle des non-fumeurs; 2° des taux d'issues fatales consécutives aux accidents cardio-vasculaires; 3° du taux d'issues fatales dues au cancer (le risque étant supposé être continu) d'après : « The Report of the Surgeon General's Advisory Committee on Smoking and Health, Government Printing Office Washington D. C. 1964 ».

Le bénéfice intangible dont jouit annuellement le fumeur de cigarette est calculé en utilisant : 1° l'estimation de l'*American Cancer Society* selon laquelle le pourcentage des fumeurs de cigarettes dans la population est 30; 2° en estimant le nombre de cigarettes fumées par an d'après le *U. S. Statistical Abstract*; 3° d'après le prix de vente au détail de la cigarette évalué à \$ 0,015.

Le concept de « bénéfice » relatif à telle ou telle activité (telle que « fumer ») peut être quantifié, en fonction par exemple du produit de l'intensité de sa réclame, du carré du pourcentage de la population jouissant de cette activité et de l'utilité relative de cette activité pour un individu, pour calculer chaque valeur x_i d'une variable X; en portant en abscisses les x_i relatifs à diverses activités et en ordonnées les risques de conséquences nouvelles par individu et par heure d'exposition au risque, on obtient le graphique :

